ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maltraitance

Question écrite n° 48549

Texte de la question

Mme Martine Aurillac appelle l'attention de Mme la ministre de la famille et de l'enfance sur la campagne de signalement des enfants maltraités. Un modèle de signalement type à destination des médecins a été mis en place cette année par le ministère de la famille et de l'enfance, le ministère de la justice, le ministère de la santé, le Conseil national de l'ordre des médecins et les associations de protection de l'enfance. Aussi, elle lui demande si ce formulaire a pu être distribué auprès de tous les médecins généralistes et si un premier bilan sera établi un an après le lancement de cette opération.

Données clés

Auteur : Mme Martine Aurillac
Circonscription : Paris (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 48549
Rubrique : Enfants
Ministère interrogé : famille et enfance
Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 12 octobre 2004, page 7880